

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 848

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 11

Après le mot :

« municipaux »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 13 :

« concernés. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation avec la rédaction retenue à l'alinéa suivant.